



## Commission Régionale Futsal

SAISON 2021/2022

### PROCÈS-VERBAL N°38

---

#### Réunion retenue du jeudi 17 mars 2022

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

#### **CHAMPIONNAT SENIORS**

##### Régional 1

##### ROISSY EN BRIE FUTSAL – 551471

La Commission,

Pris connaissance du courriel de la Mairie de ROISSY EN BRIE indiquant que le gymnase Charles le Chauve ne pourra pas être utilisé le samedi pour les 5 dernières rencontres de championnat de l'équipe Seniors 1 de ROISSY EN BRIE FUTSAL,

Pris connaissance de la proposition de la Mairie de ROISSY EN BRIE de repositionner les matchs le jeudi,

Considérant que l'article 6.2 du règlement du Championnat Régional Futsal précise que les rencontres doivent se dérouler en Régional 1 le samedi,

Considérant que l'article 10.3 du RSG de la LPIFF stipule :

*Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour **la dernière journée de Championnat** (les deux dernières journées pour le Championnat Régional Seniors et la D1 du Championnat Départemental Seniors), **le même jour** (dans la même semaine pour le Championnat Futsal de R2 et R3), à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations.*

Considérant les impératifs liés au calendrier et qu'il convient de tout mettre en œuvre pour le bon déroulement du championnat,

Après étude des calendriers des équipes concernées et notamment celles ayant déjà un match en retard,

Par ces motifs,

Autorise les 2 prochaines rencontres à domicile au calendrier de l'équipe de Seniors 1 de ROISSY EN BRIE FUTSAL à se dérouler le jeudi afin de permettre au club et à la Ville de retrouver une situation normale de match le samedi conformément au règlement :

**23402913 ROISSY EN BRIE FUTSAL 1 / CRETEIL FUSTAL 1 du 26/03/2022**

Ce match est avancé au jeudi 24/03/2022 à 20h30 au gymnase Georges Chanu à ROISSY EN BRIE.

**23402849 ROISSY EN BRIE FUTSAL 1 / ACCS ASNIERES VILLENUEVE 92 du 09/04/2022**

Ce match est avancé au jeudi 07/04/2022 à 20h30 au gymnase Georges Chanu à ROISSY EN BRIE.

Concernant les 3 dernières rencontres ci-après la Commission reste en attente de la proposition d'un gymnase de repli avec tribune :

**23402924 ROISSY EN BRIE FUTSAL 1 / BAGNEUX FUTSAL 1 du samedi 30/04/2022**

**23402886 ROISSY EN BRIE FUTSAL 1 / DIAMANT FUTSAL 1 du samedi 14/05/2022**

**23402852 ROISSY EN BRIE FUTSAL 1 / GARGES DJIBSON FUTSAL 2 du samedi 21/05/2022**

Copie de la présente décision à la Mairie de ROISSY EN BRIE.